



# Rendre la nature pertinente pour le gouvernement et les entreprises :

## UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE CANADA

AUTEURS ET AUTRICE : Peter van Dijk, Joanna Eyquem et  
James K. Stewart



# TABLE des MATIÈRES



- 3** Quatre messages clés
- 4** Introduction
- 5** I. La nature est l'un des principaux atouts économiques du Canada
- 7** II. La valeur économique de la nature manque de visibilité
- 9** III. Une dynamique s'installe pour rendre la nature visible
- 13** IV. Enseignements tirés des principaux pairs internationaux
- 17** V. Quatre mesures pratiques pour le Canada
- 23** Conclusion
- 24** Biographies

Photo (haut) : Jeremy Hynes (Unsplash)

Photo (bas) : Dawn McDonald (Unsplash)

Photos (couverture) : Hugo Coulbouvée (panorama de Toronto),  
Clément Fusil (montagnes et lac), Josi Ribeiro (oiseaux)





## QUATRE MESSAGES CLÉS

1

**La nature est l'un des principaux atouts économiques du Canada.** En effet, elle fournit des services écosystémiques qui soutiennent les collectivités, les entreprises, les infrastructures, la santé publique et la prospérité économique.

2

**Malgré son immense valeur, une grande partie de la contribution de la nature reste invisible** dans les systèmes qui sous-tendent les décisions en matière d'économie, de budgets, d'infrastructures et d'investissements.

3

**Les normes internationales, les initiatives comptables nationales et les pays chefs de file ont adopté des moyens pratiques** de mesurer, d'évaluer, de gérer et de divulguer leurs informations liées à la nature.

4

**Le Canada peut tirer parti de cet élan grâce à quatre initiatives pratiques :** accélérer la comptabilisation du capital naturel, intégrer la nature dans les processus décisionnels, mobiliser les investissements dans la nature et intégrer la nature dans les normes comptables du secteur public.

# INTRODUCTION

La stratégie Une force de la nature du Canada, publiée en mars 2026, a annoncé l'intention d'Ottawa d'établir un groupe de travail sur la comptabilité du capital naturel et le financement de la nature. Cette initiative est l'un des trois piliers de la stratégie fédérale sur la nature, outre les engagements à protéger et à conserver davantage de terres et d'aires marines et à concevoir des projets d'infrastructures qui fonctionnent avec la nature plutôt que contre elle.

L'initiative du groupe de travail fédéral offre un potentiel important. Bien que l'on discute depuis de nombreuses années de la valorisation de la nature et de la mobilisation de capitaux pour sa conservation, on reconnaît de plus en plus que les systèmes économiques, financiers et comptables du Canada doivent évoluer si l'on veut que les investissements dans la nature deviennent courants.

Nous appuyons la création du groupe de travail proposé compte tenu de son rôle de catalyseur potentiel. Le groupe pourra s'appuyer de façon significative sur les efforts nationaux déjà en cours et, surtout, aider le Canada à tirer des leçons de l'expérience des pays chefs de file du monde entier. Il est urgent que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et la plupart des administrations locales, ainsi que le secteur privé, adoptent de meilleures approches, compte tenu de la profonde dépendance économique du Canada à l'égard de la nature.

Toutefois, le groupe de travail n'est pas censé être une solution complète et finale, et il ne devrait pas l'être. Il existe de nombreuses possibilités de faire progresser la comptabilité du capital naturel, l'évaluation des services écosystémiques, la gestion des risques liés à la nature et le financement de la nature en parallèle. Des progrès dans des domaines autres que ceux du groupe de travail sont essentiels et réalisables dès maintenant. Ces progrès ne devraient pas attendre la réalisation de futurs rapports et recommandations.

Le défi plus large auquel le Canada est confronté, à savoir qu'une trop grande partie de la valeur de la nature demeure invisible dans les systèmes qui guident les décisions en matière d'économie, de budgets, d'infrastructures et d'investissements. Par conséquent, la nature est régulièrement sous-évaluée, sous-financée et trop souvent dégradée ou perdue, malgré les énormes avantages qu'elle procure aux Canadiens et Canadiennes et à l'économie.

Cet article explique pourquoi il est important de rendre la nature plus visible, met en évidence les normes internationales émergentes et les pratiques de pointe, et examine les leçons tirées par les pairs partout dans le monde. Nous proposons quatre initiatives pratiques susceptibles d'aider le Canada à réduire les coûts et les risques croissants associés à la perte de la nature tout en renforçant la prospérité et la résilience économiques à long terme.





# I. LA NATURE est l'un des PRINCIPAUX ATOUTS ÉCONOMIQUES du CANADA

Pour la plupart des Canadiens et Canadiennes, la nature fait partie intégrante de l'identité nationale et du bien-être personnel. Les Canadiens et Canadiennes considèrent que l'air pur, l'eau propre, les forêts saines, les lacs, les océans et la faune sont des caractéristiques qui définissent le pays. La nature offre des avantages culturels, récréatifs, spirituels, environnementaux et sanitaires qui contribuent de manière significative à la qualité de vie.

Les économistes décrivent ces avantages collectivement comme des services écosystémiques, c'est-à-dire des avantages que les gens tirent des actifs naturels.

Les services écosystémiques sont généralement regroupés en trois catégories.



**Les services de ravitaillement** sont des produits obtenus à partir des écosystèmes, y compris les aliments, le bois, les fibres, l'eau potable et d'autres ressources naturelles.



**Les services de régulation et de maintenance** régulent les processus écosystémiques et soutiennent la production d'autres services écosystémiques. Par exemple, la séquestration du carbone, la régulation du climat, l'atténuation des inondations, la filtration de l'eau, la pollinisation, la formation des sols et le cycle des nutriments.



**Les services « culturels »** englobent les avantages récréatifs, esthétiques, spirituels, éducatifs et sanitaires découlant de la nature. Ces services contribuent grandement au bien-être physique et mental tout en favorisant le tourisme, les loisirs et la résilience communautaire.

Bien que les Canadiens et Canadiennes reconnaissent souvent ces avantages intuitivement, leur importance économique demeure sous-estimée.

De plus en plus de recherches démontrent que les actifs naturels génèrent une énorme valeur économique. Par exemple, comme l'a exploré et souligné ce [rapport de la SNAP](#), les gains de plusieurs milliards de dollars pour l'économie, pour l'emploi, pour le revenu du travail et pour les recettes fiscales provenant des aires protégées et conservées dépassent de loin l'aide fournie par les gouvernements.

Photo : N Band (Unsplash)

Selon une étude de 2023 réalisée par [Parcs Canada](#), les services écosystémiques fournis par les parcs nationaux et les aires marines de conservation du Canada génèrent des avantages annuels allant de 156 milliards de dollars à 588 milliards de dollars, avec une estimation médiane d'environ 372 milliards de dollars par année.

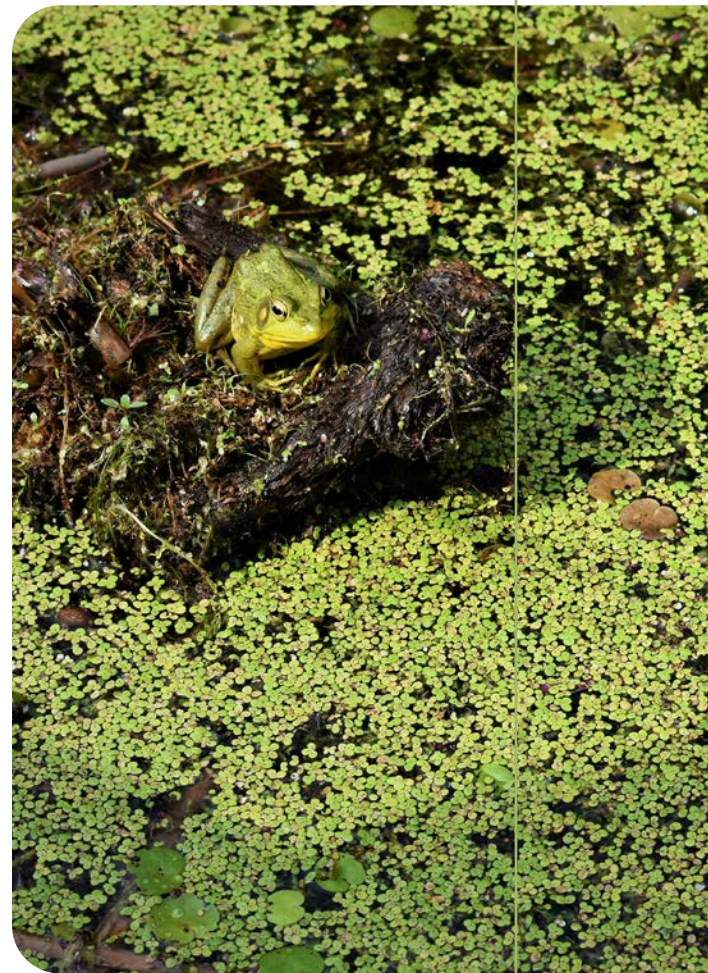
De façon plus générale, la stratégie *Une force de la nature* du Canada cite la [principale étude](#) montrant que la valeur annuelle des services écosystémiques fournis par la nature canadienne pourrait dépasser 3,6 billions (mille milliards) de dollars par année, soit plus du double du PIB annuel du Canada.

En résumé, l'importance économique de la nature dépasse amplement les objectifs traditionnels de conservation.

Les actifs naturels soutiennent l'agriculture, la foresterie, les pêches, le tourisme, les transports, les systèmes énergétiques et les infrastructures communautaires. Les zones humides réduisent les dommages causés par les inondations. Les forêts stockent le carbone et régulent les débits d'eau. Les écosystèmes côtiers aident à protéger les communautés contre les tempêtes et l'érosion. Les espaces verts urbains réduisent le stress thermique et améliorent les résultats de santé publique. Ces services réduisent les coûts, soutiennent la productivité et renforcent la résilience économique.

Le rôle vital des actifs naturels est évident dans les répercussions économiques de la perte et de la dégradation du capital naturel depuis le début des années 1990. Son déclin a contribué de façon importante à la baisse de la productivité et de la croissance économique [à l'échelle mondiale](#) et au [Canada](#).

Les principaux avantages économiques et budgétaires des actifs naturels comprennent leur rôle d'infrastructure verte à l'appui d'une plus grande [résilience face aux changements climatiques](#)





et d'une pression réduite sur les infrastructures construites (« grises »). À mesure que les risques climatiques augmentent, les écosystèmes sains complètent ou remplacent de plus en plus les infrastructures grises tout en offrant souvent de multiples autres avantages simultanément. Les investissements dans les zones humides, les forêts, les bassins versants et d'autres systèmes naturels peuvent réduire les dépenses publiques à long terme tout en améliorant la résilience climatique et les résultats en matière de biodiversité.

Malgré ses immenses contributions, la nature reste largement invisible dans de nombreux systèmes utilisés pour orienter les politiques publiques, la planification budgétaire, les investissements dans les infrastructures et les décisions financières.

## II. LA VALEUR ÉCONOMIQUE de la NATURE MANQUE de VISIBILITÉ

Le défi auquel le Canada est confronté est qu'une grande partie de la valeur économique des actifs naturels n'est pas systématiquement mesurée, déclarée ou intégrée dans les processus décisionnels.

Bon nombre des services écosystémiques les plus importants n'ont pas de prix de marché observable. Les avantages économiques de l'air pur, de la protection contre les inondations, de la biodiversité, de la séquestration du carbone, de la pollinisation et de la filtration de l'eau demeurent absents de la plupart des budgets et des états financiers des gouvernements, et sont trop souvent absents des analyses de rentabilisation et des analyses d'investissement.

En conséquence, les actifs naturels sont souvent traités comme s'ils avaient peu ou pas de valeur dans les décisions économiques et financières des gouvernements et des entreprises.



Ce manque de visibilité a des conséquences importantes.

L'absence de mesures et de rapports cohérents contribue au sous-investissement chronique dans les actifs naturels et la restauration des écosystèmes. Elle renforce les discours trompeurs qui font du développement économique et de la protection de l'environnement des objectifs concurrents alors que, en réalité, des écosystèmes sains sont essentiels à la prospérité économique à long terme.

Les conséquences économiques de la perte de la nature sont de plus en plus évidentes. La dégradation du capital naturel a contribué à l'augmentation des risques économiques à l'échelle mondiale et au Canada, y compris l'exposition accrue aux inondations, aux feux de forêt, à la sécheresse, à la perte de biodiversité et à la diminution de la résilience des écosystèmes. Ces répercussions engendrent des coûts pour les gouvernements, les entreprises, les ménages, les assureurs et les investisseurs.

Le problème est aggravé par les limites des systèmes actuels de comptabilité et d'établissement de rapports.

Bien que les cadres comptables jouent un rôle essentiel dans la mesure et la communication de la valeur, la reconnaissance et la divulgation des actifs naturels et des services écosystémiques demeurent limitées dans la plupart des rapports financiers des secteurs public et privé. Par exemple, en vertu des normes comptables actuelles du secteur public canadien, de nombreuses ressources naturelles et terres de la Couronne qui n'ont pas été achetées sont exclues des états financiers.

Fait important, l'amélioration de la visibilité ne nécessite pas nécessairement la reconnaissance immédiate des actifs naturels dans les bilans des gouvernements. Une expérience internationale de premier plan démontre que les gouvernements peuvent prendre des décisions pertinentes pour la nature pour les secteurs public et privé. Il faut pour cela améliorer la mesure, l'évaluation, la publication d'informations, l'évaluation des risques et l'évaluation des investissements bien avant que la comptabilisation formelle ne soit envisagée.

En bref, la nature n'a pas besoin d'être pleinement prise en compte avant de pouvoir être mieux gérée. La première étape consiste à la rendre visible.

La bonne nouvelle est que ce processus est déjà en cours. Partout au Canada et à l'échelle mondiale, les gouvernements, les organismes de normalisation, les chercheurs, les investisseurs et les organismes de conservation élaborent les outils nécessaires pour mieux mesurer, évaluer, gérer, financer et ultimement rendre compte des actifs naturels et des services écosystémiques.

Photo : Nico Meier (Unsplash)





### III. UNE DYNAMIQUE S'INSTALLE pour RENDRE la NATURE VISIBLE

Le défi de rendre la nature visible dans les processus décisionnels n'est pas unique au Canada. Partout dans le monde, les gouvernements, les organismes de normalisation, les institutions financières, les entreprises et les chercheurs élaborent des outils pratiques pour mesurer, évaluer, gérer, divulguer et comptabiliser les actifs naturels et les services écosystémiques.

Collectivement, ces initiatives représentent un changement important. La nature est de plus en plus reconnue non seulement comme une préoccupation environnementale, mais aussi comme une question pertinente sur les plans de l'économie, des finances, des infrastructures et de la gestion des risques.

Il est important de noter que ces efforts ne dépendent pas d'un cadre ou d'une norme unique. Au contraire, on voit actuellement émerger un écosystème croissant d'initiatives complémentaires qui soutiennent de meilleurs processus décisionnels dans les secteurs public et privé.

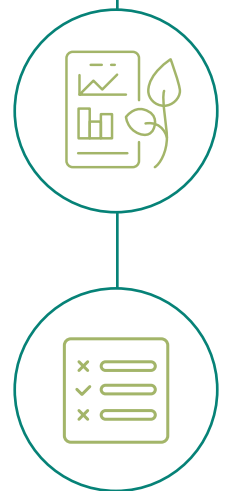
#### Construire la base de la mesure

La mesure est le point de départ.

Sans informations fiables sur l'étendue, l'état et les avantages des actifs naturels, les gouvernements et les organisations ne peuvent pas les gérer efficacement ni les intégrer dans leurs processus décisionnels.

Au niveau international, le Système de comptabilité environnementale et économique des Nations Unies – Comptabilité des écosystèmes (SCEE-CE) est devenu le principal cadre d'organisation de l'information sur les actifs naturels et les services écosystémiques. Plus de 50 pays développent actuellement des comptes d'écosystèmes en utilisant cette approche internationalement reconnue.

Le SCEE-CE fournit un cadre structuré qui permet de mesurer l'étendue et l'état des écosystèmes ainsi que les services écosystémiques en termes physiques et, le cas échéant, monétaires. Il est important de noter que le SCEE-CE complète et améliore les comptes économiques traditionnels,



plutôt que de les remplacer. Son objectif est de fournir aux décideurs de meilleures informations sur la façon dont la nature contribue au bien-être économique et social.

Le Canada participe activement à cet effort. Dans le cadre de l'initiative Recensement de l'environnement de Statistique Canada, le Canada a commencé à compiler des comptes nationaux du capital naturel conformes au SCEE-CE. Des ensembles de données sur l'étendue et l'état des écosystèmes sont déjà disponibles pour les écosystèmes urbains, les agroécosystèmes, les écosystèmes côtiers et marins et les marais salants, et plusieurs évaluations des services écosystémiques ont déjà été effectuées.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, ces initiatives jettent les bases d'une compréhension plus complète des actifs naturels du Canada et des services qu'ils fournissent.

### Normes et lignes directrices émergentes

À mesure que les efforts de mesure se multiplient, un ensemble croissant de normes et d'orientations est en train d'émerger pour aider les organisations à appliquer ces informations dans la pratique.

Trois normes importantes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ont été publiées fin 2025 :

**ISO 14054 – Comptabilité du capital naturel pour les organismes**, qui soutient la mesure et l'évaluation cohérentes du capital naturel et des services écosystémiques; services;

**ISO 17298 – Prise en compte de la biodiversité dans la stratégie et le fonctionnement des organisations**, qui aide les organisations à intégrer les considérations de biodiversité dans la gouvernance et les processus décisionnels; et

**ISO 17620 – Processus de conception et de mise en œuvre du gain net de biodiversité dans les projets de développement**, qui fournit un cadre pour s'assurer que les activités de développement laissent la nature dans un état sensiblement meilleur qu'auparavant.

Bien que volontaires, ces normes fournissent des outils pratiques qui peuvent aider les organisations à mieux comprendre leurs dépendances et leurs impacts sur la nature.

En même temps, les risques pour la nature font l'objet d'une attention croissante sur les marchés financiers.

Photo : Macy Nguyen (Unsplash)





Le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature ([TNFD](#)) a élaboré un cadre visant à aider les organisations à cerner, évaluer, gérer et divulguer les risques et les possibilités liés à la nature. Bien que l'adoption de ce cadre demeure relativement limitée au Canada, l'intérêt augmente à l'échelle mondiale, en particulier parmi les institutions financières et les grandes sociétés qui cherchent à mieux comprendre les dépendances et les expositions liées à la nature.

L'importance plus large de ces développements dépasse la simple divulgation. En effet, ils reflètent une reconnaissance croissante du fait que la dégradation des écosystèmes peut créer des risques financiers, opérationnels et stratégiques importants pour les entreprises, les investisseurs, les prêteurs et les assureurs.

## Dynamique de la comptabilité dans le secteur public

La comptabilité du secteur public évolue également à l'échelle mondiale et au Canada.

En 2025, le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) a publié la norme IPSAS 51, [Ressources naturelles tangibles détenues à des fins de conservation](#). La norme fournit des orientations pour la reconnaissance et la mesure de certaines ressources naturelles détenues à des fins de conservation par des entités du secteur public.

Il est important de noter que la norme IPSAS 51 adopte une approche prudente et disciplinée. Elle ne suggère pas que tous les actifs naturels devraient figurer automatiquement dans les bilans du secteur public. Elle établit plutôt des critères pour déterminer quand la comptabilisation est appropriée, et offre des orientations sur les informations à fournir sur les actifs qui peuvent ne pas être admissibles à la comptabilisation.

Cette distinction est importante. La reconnaissance et la divulgation servent des fins différentes. Les actifs qui ne répondent pas aux critères de reconnaissance ne sont pas ignorés; ils peuvent toujours être divulgués et décrits de manière à améliorer la transparence et à soutenir les processus décisionnels.

Pour de nombreux gouvernements, cette approche peut constituer une voie pratique pour accroître la visibilité du capital naturel tout en préservant l'intégrité et la crédibilité des rapports financiers du secteur public.

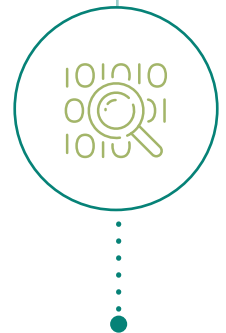


Photo : Kyle Mesdag (Unsplash)

## Leadership et innovation au Canada

Un certain nombre d'initiatives canadiennes importantes contribuent déjà à rendre la nature plus visible.

Le Conseil canadien des normes (CCN) a désigné le capital naturel et les solutions fondées sur la nature comme un domaine d'intérêt stratégique. Une [Norme nationale du Canada pour les inventaires d'actifs naturels](#) a déjà été publiée, tandis que des normes portant sur l'évaluation de l'état des actifs naturels, l'évaluation des risques et l'établissement des coûts du cycle de vie sont en cours d'élaboration.

Le CCN appuie également des travaux axés sur l'intégration des résultats sociaux et écosystémiques dans l'évaluation des options d'infrastructures et sur l'élaboration de lignes directrices visant à évaluer certains services écosystémiques.

Au niveau municipal, un groupe d'administrations locales tournées vers l'avenir partout au Canada sont devenues des chefs de file du secteur public en matière de gestion des actifs naturels. Plus de 180 municipalités inventorier, évaluent ou gèrent des actifs naturels dans le cadre de leurs systèmes d'infrastructures. Certaines municipalités, dont Calgary et Mississauga, ont commencé à inclure dans leurs rapports financiers des renseignements non vérifiés sur les actifs naturels.

Le Canada fait également progresser les normes et les lignes directrices relatives aux solutions d'infrastructures fondées sur la nature. De nouvelles normes attendues en 2026 aideront à orienter l'utilisation des systèmes naturels pour relever des défis tels que les inondations, l'érosion, la gestion des bassins versants et la résilience agricole.

Pendant ce temps, les initiatives du secteur financier prennent de l'ampleur. Finance Montréal a récemment lancé une communauté de pratique en finance et biodiversité, tandis que des institutions comme Desjardins et La Caisse examinent activement les [risques liés à la nature, les dépendances](#), et les possibilités d'investissement.

Prises ensemble, ces initiatives révèlent une émergence rapide d'outils visant à rendre la nature plus visible.

Le défi pour le Canada n'est plus de savoir si de tels outils existent. Le défi est de savoir comment les utiliser systématiquement pour améliorer les processus décisionnels.





## IV. ENSEIGNEMENTS TIRÉS des PRINCIPAUX PAIRS INTERNATIONAUX

Le Canada n'est pas le seul pays à chercher de meilleures façons de reconnaître la contribution de la nature à la prospérité économique et au bien-être de la société. Plusieurs pays ont déjà démontré comment les informations sur le capital naturel et les services écosystémiques peuvent être intégrées dans les processus décisionnels publics.

Leur expérience montre que **pour progresser, il n'est pas nécessaire d'attendre des données parfaites, une évaluation complète ou une reconnaissance complète du bilan.**

Au contraire, des progrès importants peuvent être réalisés lorsque les gouvernements commencent à mesurer systématiquement la nature et à utiliser cette information pour éclairer les décisions en matière de politiques, d'investissements et de gestion des risques. Alors que chaque pays a suivi sa propre voie, plusieurs leçons communes se profilent.

### Royaume-Uni : Rendre les décisions relatives à la nature pertinentes

Le Royaume-Uni constitue l'un des exemples les plus pratiques de la manière dont l'information sur le capital naturel peut être intégrée dans les processus décisionnels publics.

Au cours de la dernière décennie, l'Office britannique des statistiques nationales (ONS) a institutionnalisé les comptes du capital naturel conformément au cadre du SCEE-CE de l'ONU. Ces comptes mesurent l'étendue, l'état et les flux de services écosystémiques en termes physiques et, le cas échéant, monétaires. Ils sont produits sous forme de statistiques officielles et fournissent une base de données probantes crédible et reproductible pour les processus décisionnels gouvernementaux.

Fait important, le Royaume-Uni n'a pas commencé par tenter d'inscrire les valeurs des



écosystèmes directement dans les bilans publics. Au lieu de cela, il s'est concentré d'abord sur la collecte d'informations et leur utilisation.

Cette distinction est importante.

En séparant la mesure de l'écosystème de la reconnaissance officielle des états financiers, le Royaume-Uni a pu améliorer la transparence et les processus décisionnels tout en évitant bon nombre des préoccupations associées aux débats prématurés sur l'évaluation.

L'expérience du Royaume-Uni montre également que la mesure seule ne suffit pas.

L'information sur le capital naturel a été de plus en plus intégrée aux décisions en matière de politiques publiques et d'investissements par l'entremise du Livre vert du Trésor de Sa Majesté, qui régit l'évaluation des programmes, des politiques et des projets d'infrastructures publiques.

Le Livre vert encourage les décideurs à prendre en compte les impacts environnementaux, les services écosystémiques et les effets sur le capital naturel, parallèlement aux considérations économiques et financières traditionnelles. Par conséquent, la dégradation des écosystèmes est plus susceptible d'être reconnue comme un coût et un risque futurs plutôt que d'être traitée comme une externalité.

En pratique, cela signifie que les investissements qui touchent les zones humides, les forêts, les bassins versants et d'autres écosystèmes peuvent être évalués de manière plus complète, en aidant les gouvernements à mieux comprendre les coûts, les avantages et les compromis à long terme.

L'expérience du Royaume-Uni offre une leçon importante pour le Canada : la nature peut devenir pertinente pour les décisions bien avant qu'elle ne le devienne pour les bilans.

### Pays-Bas : Intégrer la nature dans la planification nationale

Les Pays-Bas offrent une leçon complémentaire.

Alors que le Royaume-Uni démontre comment l'information sur les écosystèmes peut soutenir de meilleures décisions d'investissement public, les Pays-Bas illustrent comment la comptabilité des écosystèmes peut s'intégrer dans les cadres nationaux de planification et de politiques.

Le gouvernement néerlandais a été un leader mondial dans l'intégration du capital naturel et de la comptabilité des écosystèmes dans l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement et l'élaboration des politiques. Les comptes des écosystèmes sont devenus une composante courante

Photo : E Mens (Unsplash)





de l'infrastructure statistique du pays et fournissent aux décideurs des informations sur l'état et la contribution des actifs naturels.

L'expérience néerlandaise montre que la comptabilité des écosystèmes peut être institutionnalisée à l'échelle nationale et utilisée régulièrement pour appuyer la planification et les décisions politiques.

Possiblement plus important encore, cela renforce un des messages centraux de cet article : la comptabilité du capital naturel n'est pas seulement un exercice comptable. Il s'agit essentiellement d'améliorer l'information à la disposition des gouvernements, des entreprises, des investisseurs et des collectivités lorsqu'ils prennent des décisions qui ont une incidence sur les actifs naturels.

### Risques liés à la nature et décisions financières

Une troisième leçon émergente à l'échelle internationale est la reconnaissance croissante que la perte de la nature crée des risques économiques et financiers.

Ce changement se reflète dans l'attention croissante accordée aux risques liés à la nature par les institutions financières, les entreprises, les assureurs et les investisseurs.

Des cadres tels que le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (TNFD) encouragent les organisations à identifier leurs dépendances et leurs impacts sur la nature et à évaluer comment la dégradation des écosystèmes peut affecter la performance financière, la résilience opérationnelle et la création de valeur à long terme.

Bien que l'adoption demeure relativement limitée au Canada, la dynamique se renforce à l'échelle internationale. Des pays comme le Japon sont devenus des chefs de file mondiaux en matière de divulgation liée à la nature, démontrant comment les politiques publiques, les institutions financières et les entreprises peuvent travailler ensemble pour améliorer la compréhension des risques et des opportunités liés à la nature.

L'importance de ces développements va au-delà de la divulgation.

La comptabilisation du capital naturel du secteur public, les cadres d'évaluation des risques du secteur privé et les nouvelles initiatives en matière de rapports sur la durabilité commencent à converger vers un objectif commun : rendre la nature visible dans les systèmes décisionnels.

Cette convergence crée des occasions d'améliorer la cohérence entre les gouvernements, les entreprises, les institutions financières et les investisseurs, tout en réduisant les coûts associés à la collecte, à la gestion et à la déclaration de l'information liée à la nature.



Photo : Red Charlie (Unsplash)

## Leçons pour le Canada

L'expérience du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'autres juridictions de premier plan montre qu'il n'existe pas de voie unique pour intégrer la nature dans les décisions économiques et financières.

Cependant, plusieurs leçons ressortent de l'expérience.

Premièrement, la mesure doit passer avant la gestion.

Deuxièmement, les informations liées à la nature deviennent plus précieuses lorsqu'elles sont intégrées dans des décisions concrètes plutôt que produites uniquement à des fins de rapport.

Troisièmement, les gouvernements n'ont pas besoin d'attendre des normes comptables parfaites avant de prendre des mesures significatives.

Enfin, les plus grands avantages surviennent souvent lorsque l'information sur le capital naturel oriente simultanément la planification des infrastructures, les décisions financières, la gestion des risques, la conservation et les décisions d'investissement.

Le Canada a déjà commencé à se diriger dans cette direction. La question est maintenant de savoir comment accélérer les progrès et tirer parti des atouts existants.

La section suivante propose quatre initiatives pratiques qui permettraient d'atteindre cet objectif.



Photo : Mario Mendez (Unsplash)

## V. QUATRE MESURES PRATIQUES pour le CANADA

Le Canada a déjà commencé à jeter les bases nécessaires pour rendre la nature plus visible dans les processus décisionnels. Statistique Canada élabore des comptes du capital naturel. Les municipalités tournées vers l'avenir gèrent les actifs naturels en tant qu'infrastructures. Des normes sont en train d'émerger. Les institutions financières examinent de plus en plus les risques et les opportunités liés à la nature.

Le Canada a maintenant l'occasion d'accélérer et de relier ces efforts grâce à une approche nationale pratique et coordonnée.

Les quatre initiatives suivantes pourraient aider le Canada à réduire les coûts économiques, fiscaux et environnementaux croissants associés à la perte de la nature tout en renforçant la prospérité, la résilience et la compétitivité à long terme.

### 1. Accélérer l'évaluation des comptes du capital naturel et des services écosystémiques du Canada

La principale priorité est la mesure. Le Canada devrait accélérer l'élaboration de ses comptes nationaux du capital naturel et de ses initiatives d'évaluation des services écosystémiques par l'entremise du Recensement de l'environnement de Statistique Canada et de programmes connexes.

Il est essentiel de disposer d'informations fiables sur l'étendue, l'état et les avantages des actifs naturels pour prendre des décisions efficaces. Les gouvernements ne peuvent pas gérer, protéger, restaurer ou investir efficacement dans des actifs qui ne sont pas systématiquement mesurés.

Le Canada a déjà fait de grands progrès grâce à ses travaux de comptabilité des écosystèmes, mais il reste d'importantes lacunes en matière d'information. L'accélération de la collecte de données, de la surveillance des écosystèmes et de l'évaluation des services écosystémiques fournirait aux gouvernements, aux entreprises, aux investisseurs, aux communautés autochtones et aux organismes de conservation de meilleures informations pour les processus décisionnels.

Le gouvernement fédéral devrait également explorer des mécanismes visant à améliorer la cohérence et la disponibilité à long terme des données sur les écosystèmes, en reconnaissant



Photo : Ruvim Kerimov (Unsplash)



que l'information sur le capital naturel est de plus en plus importante pour la planification économique, financière, environnementale et liée aux infrastructures.

L'accélération de l'évaluation des comptes du capital naturel et des services écosystémiques du Canada s'appuie déjà sur des efforts notables. Statistique Canada a déjà établi d'importantes fondations dans le cadre de l'initiative du Recensement de l'environnement. Le Canada participe activement à la communauté internationale de la comptabilité des écosystèmes dans le cadre du SCEE-CE.

Par-dessus tout, le Canada possède certains des actifs naturels les plus importants au monde, y compris des forêts, des terres humides, des systèmes d'eaux intérieures, des prairies, des côtes et des écosystèmes marins d'importance mondiale.

Au Canada, l'objectif et le résultat réalisables sont des données probantes exhaustives et crédibles qui appuient de meilleures décisions en matière d'économie, d'environnement, d'infrastructures et d'investissements.

## 2. Intégrer les actifs naturels dans les infrastructures, les finances publiques et les processus décisionnels régionaux

La mesure, à elle seule, ne change pas les résultats.

L'information sur le capital naturel doit être intégrée aux décisions qui façonnent l'avenir du Canada.

Photo : Benjamin L Jones (Unsplash)

**Le gouvernement fédéral** devrait travailler avec les provinces, les territoires, les gouvernements autochtones, les municipalités et les organismes d'infrastructures pour intégrer les actifs naturels, les services écosystémiques et les risques liés à la nature dans :

la planification des infrastructures et la gestion des actifs;

l'évaluation des grands projets et l'analyse coûts-avantages;

les évaluations des risques budgétaires;

la planification de l'adaptation et de la résilience;

les stratégies de développement économique à long terme.

Une attention particulière devrait être accordée à l'extension de l'utilisation de solutions infrastructurelles fondées sur la nature, dans les cas où ces solutions peuvent apporter des avantages environnementaux, sociaux et économiques parallèlement aux objectifs infrastructurels traditionnels.

Le Canada devrait également utiliser davantage les évaluations régionales en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* comme plateforme pour intégrer la comptabilité du capital naturel, l'évaluation des services écosystémiques, l'évaluation des effets cumulatifs et la planification des infrastructures à long terme à l'échelle du paysage.

Les évaluations régionales constituent des mécanismes pratiques capables de réunir les connaissances écologiques, économiques, sociales et autochtones en vue d'appuyer de meilleurs processus décisionnels dans de vastes zones géographiques. Elles offrent l'occasion de dépasser l'analyse projet par projet et d'examiner comment les actifs naturels contribuent à la résilience régionale, à la prospérité économique, à la conservation de la biodiversité et à l'adaptation climatique.

L'intégration des actifs naturels dans l'infrastructure canadienne et les décisions financières et régionales constitue un objectif essentiel et réalisable pour plusieurs raisons.

Le Canada est déjà reconnu à l'échelle internationale comme un chef de file en matière de gestion des actifs naturels au niveau municipal. L'[Évaluation nationale des infrastructures](#) a souligné

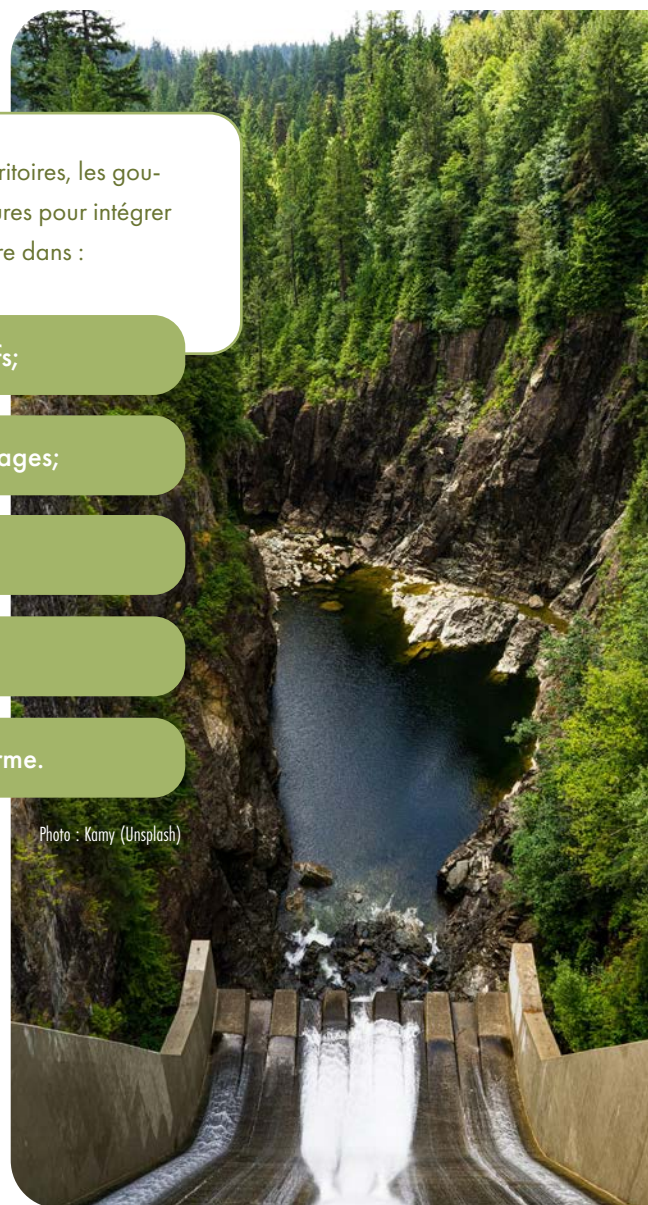


Photo : Kamy (Unsplash)

l'importance d'améliorer la gestion des actifs et la planification à long terme des infrastructures. La législation fédérale existante offre des possibilités d'étendre l'utilisation des évaluations régionales et des approches connexes de planification à l'échelle du paysage.

L'objectif et le résultat souhaité sont que le capital naturel devienne une partie courante des décisions en matière d'infrastructures, de finances et de développement, contribuant ainsi à réduire les coûts à long terme et à améliorer la résilience.

### 3. Tirer parti de la valeur de la nature par l'investissement et le financement de la nature

L'amélioration des mesures et des processus décisionnels crée des occasions de mobiliser des capitaux à l'appui de la conservation, de la restauration et de la gestion durable du capital naturel. Le Canada peut tirer parti de son leadership croissant dans le domaine du financement de la nature en élargissant l'utilisation de modèles éprouvés et en élaborant de nouvelles plateformes d'investissement capables d'attirer des capitaux publics, philanthropiques et privés.

#### Élargir le financement de projets menés par les Autochtones pour les initiatives de permanence

Les initiatives de financement de projets pour la permanence (FPP) se sont révélées être l'une des approches les plus novatrices au monde pour financer la conservation à grande échelle tout en soutenant la gestion, la gouvernance et le bien-être des communautés autochtones.

Le Canada s'est déjà établi comme chef de file mondial du FPP grâce à plusieurs initiatives fructueuses. L'expansion de ces modèles au Canada favoriserait la conservation de la biodiversité, la résilience face aux changements climatiques et la réconciliation, tout en générant des leçons qui pourraient être partagées à l'échelle mondiale.

Le Canada devrait également travailler avec des partenaires internationaux pour promouvoir l'expansion des modèles de financement de la conservation menés par les Autochtones dans d'autres administrations.

#### Convoquer un programme mondial d'investissement dans la forêt boréale

Le Canada a une occasion unique de jouer un rôle de chef de file à l'échelle internationale en créant une initiative d'investissement coordonnée axée sur le plus grand réservoir de carbone terrestre au monde : la forêt boréale.



Photo : Raul Rodriguez Arias



La forêt boréale offre des bienfaits d'importance mondiale : une grande biodiversité, des fonctions de régulation du climat et de l'eau, ainsi que des avantages culturels. Sa dégradation continue créerait des risques environnementaux, économiques et géopolitiques qui s'étendraient bien au-delà des frontières canadiennes.

Un programme mondial d'investissement dans la forêt boréale pourrait aider à mobiliser des capitaux publics et privés pour soutenir la conservation, la restauration, l'intendance autochtone, la gestion durable et la résilience climatique dans les régions boréales. Cette initiative pourrait s'appuyer sur les efforts actuels de financement de la conservation et positionner le Canada comme chef de file mondial en matière d'investissement dans la nature et de gestion du capital naturel.

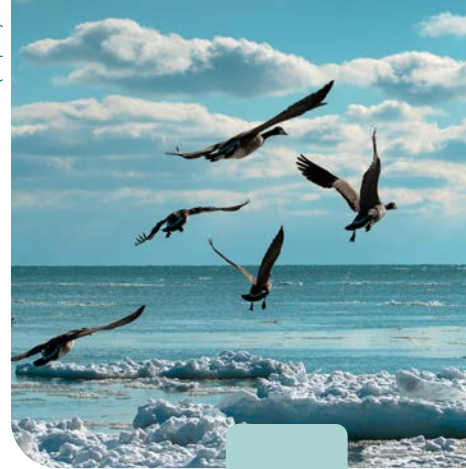
L'élargissement du financement de projets pour la permanence menés par les Autochtones et l'organisation d'un programme mondial d'investissement dans la forêt boréale prennent appui sur certaines des plus grandes forces du Canada.

Le rôle du Canada en tant que chef de file en matière de financement de projets de conservation menés par les Autochtones et en tant qu'intendant d'une portion importante de la forêt boréale mondiale crée une solide plateforme pour la promotion de ces possibilités. D'autres avantages découlent des relations solides que le Canada entretient avec des partenaires internationaux confrontés à des défis similaires en matière de conservation et de climat.

Les éventuels gains à grande échelle et autres avantages découlant de ces initiatives méritent d'être soulignés. Les avantages essentiels d'une meilleure intendance et de la réconciliation avec les Autochtones méritent également d'être soulignés. Le Canada investirait davantage dans le capital naturel et les services écosystémiques tout en améliorant la résilience climatique et la protection de la biodiversité. Cela entraînerait en outre de nouvelles possibilités de développement économique durable.



Photo : GTS Productions



#### 4. Intégrer la nature dans les normes comptables canadiennes pour le secteur public

La comptabilité demeure un élément important de la solution à long terme.

Cependant, la comptabilité doit être considérée comme l'aboutissement d'un processus plus large qui commence par la mesure, l'évaluation, la gestion et l'investissement.

Le Canada devrait appuyer les efforts déployés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et d'autres organismes pertinents pour évaluer et mettre en œuvre les nouvelles directives internationales, y compris la norme IPSAS 51, le cas échéant.

Cela contribuerait à améliorer la visibilité des actifs naturels dans les rapports financiers du secteur public tout en préservant l'intégrité et la crédibilité des états financiers.

Il est important de noter que tous les actifs naturels n'ont pas besoin d'être comptabilisés dans les bilans pour devenir pertinents pour les processus décisionnels.

La reconnaissance et la divulgation servent des fins différentes. Même lorsque les critères de reconnaissance ne sont pas respectés, les données exhaustives peuvent améliorer la transparence en fournissant des informations sur la nature, l'état, l'importance et les risques liés aux actifs naturels.

Cette distinction offre une voie pratique et financièrement responsable pour accroître la transparence tout en évitant les préoccupations relatives à la valorisation spéculative.

Le Canada est particulièrement bien placé pour contribuer au leadership international dans ce domaine, compte tenu de ses vastes atouts naturels, de la relation étroite entre le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) et de l'expérience pratique croissante acquise par les gouvernements et les organisations du Canada.

L'occasion pour le Canada de faire preuve de leadership dans l'intégration de la nature aux normes comptables canadiennes du secteur public commence avec ses actifs naturels publics d'importance mondiale. Parcs Canada et d'autres organismes ont déjà entrepris d'importants travaux d'évaluation des écosystèmes. Les experts canadiens ont joué un rôle important dans l'élaboration de normes comptables internationales pour le secteur public.

Le Canada a l'occasion de devenir l'un des premiers pays à adopter une approche complète et crédible en matière de déclaration de son capital naturel, ce qui présente de multiples avantages, à commencer par une transparence accrue en ce qui concerne les biens naturels publics. Une meilleure intégration de la nature dans les processus décisionnels du secteur public serait également possible. Des incitations plus fortes seraient mises en place pour protéger, restaurer et gérer de manière durable les services écosystémiques pour les générations futures.

## CONCLUSION

La nature est l'un des principaux atouts du Canada. Pourtant, une grande partie de sa valeur reste invisible dans les systèmes qui guident les décisions liées à l'économie, aux budgets, aux infrastructures et aux investissements.

Cela commence à changer. Les normes internationales, les cadres comptables écosystémiques, les initiatives de divulgation liées à la nature et l'expérience pratique du Canada et d'autres pays montrent comment la nature peut devenir plus visible et plus pertinente pour les processus décisionnels.



**Le futur groupe de travail fédéral** est une bonne initiative qui pourrait jouer un rôle de catalyseur très important pour faire en sorte que la nature figure au bilan et dans les rapports financiers.

Cependant, la voie à suivre ne commence pas seulement par la comptabilité. Elle commence par la mesure et se poursuit par une meilleure planification, de meilleurs investissements et une meilleure gestion des risques.

Enfin, le cas échéant, elle peut se refléter dans des systèmes de déclaration et de comptabilité qui reconnaissent mieux la contribution des actifs naturels à la société et à l'économie.

**C'est une occasion qu'Ottawa et les provinces doivent absolument saisir. Les secteurs public et privé du Canada peuvent s'appuyer sur l'élan canadien et international actuel pour devenir des chefs de file mondiaux en rendant la nature visible dans les décisions qui façonnent notre avenir collectif.**



Photo : Michael Rodock (Unsplash)



## BIOGRAPHIES

### Peter van Dijk

Peter van Dijk est professeur auxiliaire à la Goodman School of Business de l'Université Brock et chercheur principal à l'Institut C.D. Howe. Ses travaux visent à faire de la nature un élément pertinent dans la prise de décisions des gouvernements, des entreprises et du secteur de l'investissement en améliorant les méthodes d'évaluation et de comptabilisation et en favorisant le recours à des approches fondées sur le marché. Il a travaillé comme cadre supérieur, conseiller stratégique et universitaire, et publié de nombreux travaux sur les changements climatiques, la finance durable et les actifs naturels. Dans le cadre de ses recherches doctorales, il étudie actuellement comment l'évaluation et la comptabilisation des actifs naturels et des services écosystémiques peuvent contribuer à faire de la nature une catégorie d'actifs propice à l'investissement.



Courriel : [pqmvandijk@gmail.com](mailto:pqmvandijk@gmail.com)

### Joanna Eyquem

Joanna Eyquem est vice-présidente du Climate Risk Institute et siège à plus de 30 conseils d'administration et comités consultatifs connexes, notamment au Conseil canadien des infrastructures, en plus de présider l'Initiative des actifs naturels. Géoscientifique professionnelle et spécialiste de renommée internationale de l'adaptation aux changements climatiques et des solutions fondées sur la nature, elle possède plus de 25 ans d'expérience pratique. Parmi ses travaux récents figurent l'élaboration de normes et de lignes directrices nationales — notamment sur l'inventaire des actifs naturels, la conception de solutions fondées sur la nature et la divulgation d'informations sur les actifs naturels dans les rapports financiers — ainsi que la préparation d'un guide pratique sur l'évaluation de certains services écosystémiques.



Courriel : [Joanna.Eyquem@climateriskinstitute.ca](mailto:Joanna.Eyquem@climateriskinstitute.ca)

### James K. Stewart

James K. Stewart est économiste, chercheur principal à l'Institut C.D. Howe, membre du comité consultatif du Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques et membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en politiques publiques. Il est l'auteur ou le coauteur de plus de 50 articles et de plusieurs rapports majeurs portant sur des sujets variés, comme la valeur économique et les avantages financiers des actifs naturels et des services écosystémiques, l'économie comportementale, les politiques macroéconomiques et les marchés financiers.



Courriel : [jkstewart@sympatico.ca](mailto:jkstewart@sympatico.ca)



## À PROPOS DE LA SNAP CANADA

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Canada) est le seul organisme de bienfaisance au pays entièrement consacré à la protection des terres publiques, des eaux douces et des océans, avec une forte présence nationale et régionale d'un océan à l'autre. Chef de file de la conservation au Canada, La SNAP s'appuie sur plus de 60 ans de réussites fondées sur son expertise scientifique, ses activités de sensibilisation du public et de défense des intérêts, ses relations solides et sa connaissance approfondie des réalités locales. Organisation crédible, reconnue et axée sur les connaissances, La SNAP est coordonnée à l'échelle nationale et travaille de manière collaborative pour conserver la nature et répondre aux deux crises majeures de notre époque : l'accélération de la perte de biodiversité et les changements climatiques. Notre vision est qu'au moins la moitié des terres, des eaux douces et des océans du Canada soient protégés de façon permanente afin de préserver la nature et le bien-être des populations, aujourd'hui et pour les générations futures.

**SNAPCANADA.ORG**

